



Déplacement professionnel et rémunération ?

Par **steveB**, le **15/01/2008** à **21:16**

Bonjour,

Mon employeur m'envoie de plus en plus en mission dans d'autres villes de France. Ces missions rentrent parfaitement dans le cadre de mon boulot, mais se déroulent sur 2 ou 3 jours à chaque fois et sans aucune compensations financières (hormis les frais de repas et trajet remboursés)

Ma question est: est ce qu'il est en droit de m'imposer ces déplacements, et ce sans aucune compensation ?

De plus, ma femme est enceinte (7 mois). Est un motif valable de refus ou peut il utiliser ce prétexte pour dénoncer le contrat ou me mettre un avertissement ?

Merci pour tout aide.